



MODALITES DE L'OPERATION HYPERMARCHES

« Bon d'achat sur tous les chocolats de Noël du jeudi 06 au vendredi 07 décembre 2018 à partir de 17h »

Offre réservée aux particuliers

Du jeudi 06 au vendredi 07 décembre 2018 à partir de 17h uniquement , Carrefour vous offre 10 euros en bon(s) d'achat par tranche de 30 euros d'achat sur tous les chocolats de Noël disponibles dans l'un de nos hypermarchés à enseigne Carrefour (Carrefour drive compris) situés en France métropolitaine, Corse comprise et participants à l'opération à l'exception des magasins Carrefour Le Cres et Carrefour Touques. Sur présentation de votre Carte de Fidélité ou Carte PASS rattachée au Programme de Fidélité Carrefour.

Pour bénéficier de cette offre :

- Le jeudi 06 à partir de 17h et le vendredi 07 à partir de 17h, vous devez vous rendre dans l'un des hypermarchés à enseigne Carrefour participants à l'opération et effectuer un achat pour un montant minimum de 30€ (trente euros) sur les articles concernés, présents et disponibles en magasin.
- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistante de caisse (bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse). Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) calculé sur le montant total des produits éligibles avant remises exceptionnelles.

ATTENTION :

- L'offre est réservée aux porteurs de la Carte de Fidélité ou Carte PASS rattachée au Programme de Fidélité Carrefour. L'offre est limitée à 3 (trois) tranches, soit 90 € (quatre-vingt-dix euros) d'achat, et un bon d'achat ou code promotionnel d'un montant maximum de 30€ (trente euros) par transaction.

- Dans le cadre des offres Happy Hours, panachage non possible. Limité à 90 euros d'achat par catégories de produits. Exemple : Un client dépense 10€ sur le rayon Chocolats, 10€ sur le rayon Jouets, 10€ sur le rayon Alcools : aucun bon d'achat ne lui sera remis.

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 15€ le matin et 15€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).

Utilisation du/des bon(s) d'achat remis en caisse :

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. Il(s) est(sont) valable(s) du **vendredi 07 décembre au dimanche 16 décembre 2018**. En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** (*Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux et Bijouterie*).

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) utilisable(s) en une seule fois. Il(s) ne peut(vent) être cédé(s) à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

En Drive :

Offre valable uniquement pour toute commande réalisée de 17h à minuit dans les Drive de vos hypermarchés Carrefour le jeudi 06/12 et vendredi 07/12 uniquement et s'applique sur le montant total payé pour les produits éligibles (remises déduites). Bon d'achat envoyé sous forme de code promotionnel par email le lundi 10/12/2018 en fin de journée et valable jusqu'au dimanche 16/12/2018 inclus sur le site internet carrefour.fr. Offre réservée aux porteurs de la Carte de Fidélité ou Carte PASS et limitée à 3 bons d'achat par client, soit 30€.